

A monsieur le commissaire enquêteur,

Après consultation du projet de parc photovoltaïque sur le site de la préfecture de la Vienne, je relève avec un grand intérêt la mixité d'une production électrique vertueuse grâce au photovoltaïque avec la continuité de la production agricole d'élevage de moutons sous les ombrières des panneaux.

L'association des deux activités (électrique et agricole) pourra améliorer la rentabilité de l'exploitation et assurer un avenir à celle-ci.

Je souligne en ma qualité de président d'un territoire de chasse, que ce type de parc constitue un refuge pour le gibier à plumes qui se trouve ainsi à l'abri des prédateurs favorisant aussi une reproduction naturelle.

Je suivrai ce dossier avec le plus grand intérêt.

Bien cordialement